



Orange, le 1^{er} octobre 2014

Intégrer le Conseil d'Administration

Chers membres,

Comme vous le savez, l'AGO s'organise grâce à la bonne volonté de ses bénévoles sportifs et administratifs.

Cette année, nous recherchons donc de nouveaux membres pour intégrer le conseil d'administration.

Qu'est ce que le Conseil d'Administration ?

Il décide des grandes orientations du club (dépenses financières, tarifs des cotisations, manifestations pour récolter des fonds) et statue sur les missions gymniques sur propositions des entraîneurs titulaires (déplacements en compétitions, formations, emplois salariés, commandes de matériel)...
Il est élu pour 4 ans et peut-être quitté à tout moment.

Quel rôle pour un membre bénévole du Conseil d'Administration ?

Il vote les propositions présentées lors des réunions (environ 6 par an), il participe à la mise en place des grandes manifestations du Club (Loto, Galette, Fête du Club) et à différentes actions pour faciliter le travail des entraîneurs (essayage des tenues de gym, pré-vente fête du club, réception des dossiers d'inscription, actions de communication...).

Ces besoins sur une année gymnique sont ponctuels et ne devraient pas occuper excessivement votre temps. Toutefois, l'AGO recherche des membres capables de s'investir un minimum pour apporter plus d'efficacité et d'organisation au club. Une réunion du conseil d'administration sera prévue semaine suivant l'AG afin de faire les présentations entre tous les membres (n'oubliez pas d'indiquer un téléphone ou un mail dans le bulletin-réponse ci-dessous).

Nous avons besoin de vous !

Bon pour intégrer le Conseil d'Administration

Nom/Prénom : Tél/Mail :

Souhaite participer au Conseil d'Administration de l'AGO.

- Je suis adhérent/gym au sein du club : quel groupe ?
 Je suis parent d'un gym : nom de l'enfant ? groupe ?

Fait le : à :

Signature :

(A retourner par mail à agogy84@gmail.com ou au siège de l'association chez « Catherine PERRONNET, 25 rue Raoul Follereau, villa 14, 84100 ORANGE » ou **avant le 12 octobre 2014**.)